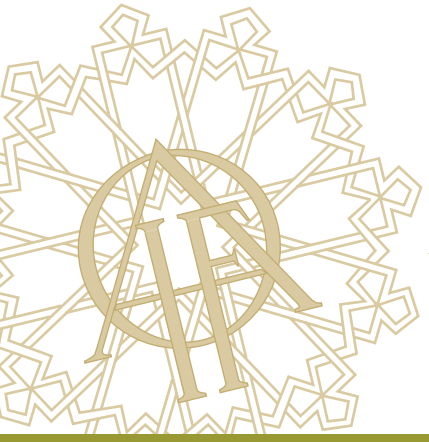
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 33 (1999), p. 263-281

Michel Tuchscherer

Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Michel TUCHSCHERER

Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle

L'HISTOIRE monétaire de l'Égypte et des pays riverains de la mer Rouge, depuis leur conquête par les Ottomans jusqu'au milieu du XVIIe siècle, nous échappe encore très largement aujourd'hui. Pourtant, des faits économiques d'importance se déroulèrent dans cette zone au cours de cette période. Dès les années 1540 probablement, le transit des épices et des drogues y retrouva la prospérité d'antan, témoignant du dynamisme commercial et de la grande capacité d'adaptation des réseaux régionaux de négociants, cela malgré la présence portugaise dans l'océan Indien. Des quantités d'or africain conséquentes parvenaient en Égypte et probablement aussi au Yémen, au moment même où les Espagnols se lançaient dans l'exploitation de l'or puis de l'argent américain. Par ailleurs, la conquête ottomane, fulgurante dans le cas de l'Égypte et du Hedjaz, plus lente pour le restant des zones riveraines de la mer Rouge, ne s'accompagna sans doute pas d'une intégration économique rapide dans l'ensemble ottoman.

Les données tirées d'un dépouillement encore très partiel et limité de sources d'archives égyptiennes, croisées avec celles fournies par quelques voyageurs européens, permettent d'émettre quelques hypothèses sur l'histoire monétaire de l'ensemble Égypte - mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.

UNE PÉRIODE TRANSITOIRE FAITE DE TÂTONNEMENTS ET D'INCERTITUDES (1517-1525)

Après leur installation au Caire durant la première moitié de l'année 1517, les Ottomans se trouvèrent rapidement confrontés aux questions monétaires. Ils voulurent aligner le système égyptien, en difficulté depuis les dernières années du XVe siècle et durant tout le règne du sultan mamelouk Al-Ġūrī (1501-1516) sur celui qui prévalait ailleurs dans l'Empire. Cela ne posait pas de problème particulier pour les monnaies d'or. L'*ašrafi* mamelouk introduit en Égypte par le sultan Al-Ašraf Barsbāy en 1425 [1] et le *sultanin* ottoman frappé à partir

[1] Eliyahu Ashtor, *Les métaux précieux et la balance des payements du Proche-Orient à la basse époque*, Paris, 1971, p. 28.

Annales islamologiques 33—1999

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

de 1478 avaient tous les deux des caractéristiques à peu près identiques à celles du ducat vénitien. Les Ottomans n'eurent donc pas de difficultés à faire circuler dans le domaine égyptien le *sulṭānī ǧadīd*, dont les premières pièces furent frappées au nom de Sélim Ier dès 924/1518 [2]. Dès lors, nouvelles pièces ottomanes, ducats vénitiens et anciens dinars mamelouks avaient cours dans tout l'espace économique dépendant de l'Égypte, et en particulier dans les pays riverains de la mer Rouge.

L'affaire était beaucoup plus délicate en ce qui concerne les pièces d'argent. Pour celles-ci, standards ottoman et mamelouk ne correspondaient pas du tout. En Égypte, les espèces d'argent étaient représentées avant tout par le *niṣf mu'ayyadī*, pièce d'un poids de 1,3 g environ née d'une monnaie divisionnaire du *dirham mu'ayyadī* de 2,6 g introduit en 1415 par le sultan mamelouk Al-Mu'ayyad Šayḫ. À Istanbul et dans la plupart des provinces ottomanes par contre, la monnaie d'argent dominante, l'*aspre* ou *aktche*, ne pesait du temps de Sélim Ier que 0,73 g. Cependant, le gouverneur Ḫayr Bey tenta de remplacer le *niṣf* mamelouk par une nouvelle pièce répondant approximativement aux standards de l'*aspre* ottoman et dont le titre était vraisemblablement déprécié par rapport à l'ancienne pièce mamelouke.

Dès le printemps 1517, au moment même de leur installation au Caire, les nouveaux maîtres de l'Égypte commencèrent à modifier les monnaies. Le 17 rabīʿ al-awwal 923 / 9 avril 1517, les Ottomans décidèrent de retirer les anciennes monnaies de cuivre et de les remplacer par de nouvelles pièces frappées au nom du sultan Sélim [3]. Cette opération était vraisemblablement facilitée par un réapprovisonnement en cuivre de l'Égypte à partir de l'Anatolie. Depuis le début du siècle, le cuivre, qui provenait précédemment d'Europe et d'Anatolie, s'était fait rare au Caire [4].

L'année suivante probablement, le gouverneur Ḫayr Bey sema la confusion sur les marchés en introduisant le nouveau *niṣf*, aligné sur l'*aspre* ottoman et officiellement appelé para [5]. En décembre 1519, les incertitudes sur les changes entre espèces d'or et espèces d'argent amenèrent les négociants à cesser pratiquement toute transaction. En mai 1520, les Ottomans tentèrent en vain d'imposer un cours légal à la nouvelle pièce d'argent [6]. En octobre de cette même année, ils se virent contraints de retirer certaines de ces nouvelles pièces en raison de leur teneur en argent particulièrement faible [7]. La crise monétaire ne cessa pas pour autant. Au printemps 1522, elle rebondit de plus belle [8], de sorte que le cours des monnaies ottomanes ne cessa de se dégrader sur les marchés. Cependant, sur le plan monétaire, l'Égypte revêtait une importance capitale pour le sultan d'Istanbul. La conquête de la vallée du Nil lui donnait enfin accès à des ressources en or relativement abondantes.

[2] Nuri Pere, *Osmanlilarda madeni paralar*, Istanbul, 1968, p. 104, pièce n° 118.

[3] *Journal d'un bourgeois du Caire, chronique d'Ibn Iyās*, traduction de Gaston Wiet, Paris, 1960, p. 168 et 174.

[4] Vitorino Magalhaes-Godinho, *L'économie de l'Empire portugais aux XVe et XVIe siècles*, Paris, 1969, p. 315.

[5] Halil Sahillioğlu, «*Al-Nuqūd fī-l-bilād al-ʿarabiyya fī-l-ʿahd al-ʿuṯmānī*», *Dirāsāt*, 1971, vol. 2, p. 109.

[6] *Journal d'un bourgeois du Caire*, p. 321, 323-324.

[7] *Journal d'un bourgeois du Caire*, p. 345.

[8] *Journal d'un bourgeois du Caire*, p. 426, 445, 452 et 459.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Jusqu'alors, il n'avait disposé que de quelques mines peu productives exploitées dans les Balkans et en Anatolie. L'installation des Ottomans au Caire mettait Istanbul en contact direct avec les caravanes qui, chaque année, apportaient de l'or en poudre à partir de l'Éthiopie et de l'Afrique sahélienne. Réformer le système monétaire égyptien devenait dès lors une priorité dont fut chargé Ibrāhīm Pacha lorsqu'il se rendit au Caire au printemps 1525 pour remettre de l'ordre dans la province d'Égypte. À la fin de cette même année, le règlement organique (qānūn-nāme) promulgué par le sultan fixa des normes stables pour la frappe des monnaies au Caire.

DOMINATION DES ESPÈCES D'OR OTTOMANES JUSQU'À LA FIN DU XVI[e] SIÈCLE

Le système monétaire de l'Égypte à partir de 1525

Ayant échoué dans leur tentative d'aligner totalement le système monétaire de l'Égypte sur celui prévalant ailleurs dans l'Empire, les autorités ottomanes en prirent acte et fixèrent de nouvelles règles dans le *qānūn-nāme* de 1525.

Le *sultanin* d'or appelé *sulṭānī ǧadīd sulaymānī* ou *sikka ǧadīd* allait être frappé à l'hôtel des Monnaies du Caire, sur le modèle du dinar d'Istanbul, essentiellement à partir de l'or brut que les marchands du Bilād al-Takrūr (Afrique sahélienne occidentale) [9] apportaient au Caire et qu'ils devaient vendre exclusivement au Trésor. Pour la frappe des pièces d'argent, les Ottomans décidèrent de revenir aux caractéristiques antérieures, celles du *niṣf mu'ayyadī* hérité des Mamelouks, en faisant frapper un *niṣf fiḍḍa* ou para d'un poids de 1,228 g avec un titre de pureté de 84% [10]. En même temps, un taux de change légal fixa le dinar à quarante paras [11], soit une forte valorisation de l'or par rapport au XV[e] siècle où le dinar ne valait qu'entre 22 et 26 *niṣf mu'ayyadī*, de caractéristiques sensiblement identiques [12].

[9] Nuri Pere, *Osmanlilarda madeni paralar*, p. 112, pièces n[os] 180 et 181 : frappe sous le sultan Sulayman de dinars d'un poids de 3,50 g ; Jem Sultan, *Coins of the Ottoman Empire and the Turkish Republic : a detailed catalogue of the Jem Sultan collection*, Thousand Oaks (California), 1977, vol. I, p. 114, pièce n° 1074, dinar d'un poids de 3,51 g daté de 926/1520 ; Halil Edhem, *Meskukat-i osmaniyye*, Istanbul, 1334/1916, p. 300-307 : références de 28 dinars de diverses dates allant de 926/1520 à 942/1535-1536.

[10] *Mısır Kanunnāmesi*, éd. Fu'ād Mitwallī, Le Caire, 1986, p. 32 du texte turc. Ce poids correspondait très exactement au poids d'argent fin que contenait le *niṣf mu'ayyadī* tel qu'il avait été établi par le sultan mamelouk Al-Mu'ayyad Šayḫ, cf. Eliyahu Ashtor, *Les métaux précieux*, p. 45. Sur quelques paras datant de cette période, cf. Jem Sultan, *Coins*, p. 115 pièces n[os] 1103 et 1104 de 1,19 et 1,02 g datés 926/1520 ; Halil Edhem, *Meskukat-i osmaniyye*, p. 307-309.

[11] Stanford Shaw, *The Financial and Administrative Organization*, p. 284 : le tribut d'Égypte notamment était compté au taux de un dinar pour 40 paras.

[12] Eliyahu Ashtor, *Les métaux précieux*, p. 46 et 49.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le sultanin or domine le système monétaire égyptien

Un dépouillement très partiel de différents registres des tribunaux du Caire entre 1562 et 1577 [13] donne quelques indications sur la situation monétaire en Égypte à cette époque.

Première constatation, le système monétaire était très largement dominé par l'or. Beaucoup de prix étaient exprimés en dinars. C'était le cas pour toutes les transactions importantes, notamment celles concernant le commerce international transitant par la mer Rouge qui, depuis le milieu des années 1550, connaissait un véritable renouveau. Le Caire disposait à nouveau d'autant de poivre qu'avant la crise qui avait marqué la fin de la période mamelouke et l'arrivée des Portugais dans l'océan Indien [14]. Les épices et les drogues surtout, mais aussi les mousselines indiennes, les porcelaines chinoises, et des balles de café en petite quantité [15], tous ces produits étaient exclusivement évalués en *sultanins* d'Égypte [16]. Mais le dinar n'était pas seulement la monnaie du grand commerce international. Il servait aussi à exprimer la valeur de nombreuses transactions internes: le montant du *ḫarāǧ*, les ventes de céréales ou de bétail, les transports (locations de barques sur le Nil ou de chameaux dans les caravanes), les créances les plus diverses et jusqu'aux petites affaires dont le montant ne dépassait pas parfois un ou deux dinars [17]. La monnaie d'or égyptienne servait en outre comme unité de compte dans la plupart des inventaires après décès («bi ḥisāb al-ḏahab al-sulṭānī al-ǧadīd» selon l'expression consacrée) [18].

Mais qu'en était-il des espèces réellement en circulation, les espèces d'or et en particulier le sultanin occupaient-ils là aussi une place dominante comme le suggèrent ces documents? Pour l'instant, nous n'avons pu approcher cette question qu'à travers une analyse des avoirs en espèces figurant dans cinq liquidations de succession de négociants (une datée de 1562 et quatre de 1577).

[13] Il s'agit des périodes et registres suivants: Qisma ʿArabiyya (Q. Ara.) du 1 rabīʿ al-awwal 970 / nov. 1562 à muḥarram 971 / août 1563; Q. Ara. de rabīʿ al-awwal 985 / mai 1577 à ḏī l-qiʿda 985 / jan. 1578 et dans Bāb ʿAlī de ǧumādā l-ūlā 985 / juillet 1577 à raǧab 985 / nov. 1577.

[14] Lane, 1940 *Méditerranean Spice Trade*, p. 581, Braudel, *Méditerranée* I, p. 500.

[15] Si le café, produit d'abord en Éthiopie puis à partir du milieu du XVI[e] siècle aussi au Yémen, faisait l'objet d'un commerce en mer Rouge en direction de l'Égypte au moins depuis 1497, date de la plus ancienne lettre de marchands découverte à Tur dans le Sinaï au cours des fouilles menées depuis 1985 par l'équipe japonaise de M. Mutsuo Kawatoko. Cf. l'article de M. Kawatoko «Coffee Trade in the Tur Port, the South Sinai» *in*: *Le café avant l'ère des plantations coloniales: espaces, réseaux, sociétés (XV[e]-XVIII[e] siècle)* à paraître à l'Ifao. Ce n'est qu'à partir du dernier quart du XVI[e] siècle que le transit du café par les ports du Hedjaz et de l'Égypte occupa une place importante.

[16] L' inventaire après décès de Ḫawāǧa Qāsim b. Saʿīd al-Maġribī comprenait d'importantes quantités de poivre, de gingembre, de girofle, d'encens, de myrrhe, de laque de Chine, de safran d'Inde, d'indigo, de concrétions de bambou (*tabāšīr*), de tamarin, de porcelaine et café (Q. Ara. 1, 99, 66-67 du 11 décembre 1562).

[17] Ainsi Šayḫ Ismāʿīl b. Šayḫ Ibrāhīm affirmait en 1577 devant le cadi avoir donné un dinar *sultānī* et un dinar *ukrūnī* à Aḥmad al-Ṭawwāb pour lui porter des pierres de construction (Bāb ʿAlī 40, 730 985/1577), ou encore cette vente de gargoulettes mentionnée dans Bāb ʿAlī 40, 672 985/1577.

[18] Ainsi cette liquidation de succession d'un négociant en textiles du Caire dont l'inventaire des divers coupons fut évalué en *médins*, puis le total exprimé en dinars (Q. Ara. 9, 357, 252-261 du 13 novembre 1589).

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

1. Avoirs en espèces dans quelques inventaires après décès de 1562 et 1577.

	1562 [1]	**1577** [2]	**1577** [3]	**1577** [4]	**1577** [5]	**Total pièces**	**Valeur en *nisf***	**% par rapport total or**		**% par rapport total or + argent**	
sulṭānī	154 41 [6]	734 41	231 41	59 41	47 41	1 225	50 225	75,5		54	
rūmī	191,25 35					191,25	6 693,75	10	12,2	7,2	8,7
qurūna			1 35	16 35	7 35	24	840	1,3		0,9	
***qurūna* (doublon)**			9 70			9	630	0,9		0,6	
***ašrafī* Barsbāy**			1 38			1	38	0,05	0,6	0,4	
***ašrafī* Ġūrī**		1 29				1	29	0,05			
***ašrafī* Qāytbāy**		5 36	5 36			10	360	0,5			
ducat / *sulṭānī*		188 41				188	7708	11,7		8,3	
Total espèces or						**1649,25**	**66523,75**	**100**		**71,4**	
Espèces argent								**% par rapport total argent**			
fiḍḍa kibār	365 15,5					365	5 657	21		6	
fiḍḍa muʿāmala		11 697			952	12 649	12 649	48		13,6	
fiḍḍa inkurūsī		601 13,6				601	8200	31		9	
Total espèces argent						**13615**	**26506**	**100**		**28,6**	

1 Liquidation de succession de Ḥawāǧa Qāsim b. Saʿīd al-Maġribī Q. Ara. 1, 99, 66-7, début rabīʿ al-ṯānī 970 / 11 décembre 1562

2 Liquidation de succession de Ḥāǧǧ Ḫalīl b. Aḥmad al-Ḥalabī, négociant en cuivre à Bayn al-Qaṣrayn, au Caire Q. Ara. 5, 73, 41, 4 ǧumādā l-ūlā 985 / 20 juillet 1577

3 Liquidation de succession de Aḥmad b. Muḥammad al-Manzalāwī, négociant en textiles au marché de Ġūriyya, au Caire. Q. Ara. 5, 246, 149-154, 26 raǧab 985 / 8 octobre 1577

4 Liquidation de succession de Ḥasan al-Siqṭī Q. Ara. 5, 291, 183, 25 šaʿbān 985 / 7 novembre 1577

5 Liquidation de succession de Ḫālidī b. Ṭaqī l-Dīn al-Šarītī, négociant à Bayn al-Qaṣrayn Q. Ara. 5, 348, 221-222, 16 ramaḍān 985 / 27 novembre 1575

6 Cours en *nisf*

Anlsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 Anlsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Une telle analyse est évidemment partiale, puisqu'elle ne tient pas compte notamment du rôle éventuel de thésaurisation que pouvaient jouer ces monnaies dans les bas de laine des négociants. Premier point, elle confirme l'hégémonie de l'or pour cette période. Plus des trois quarts des pièces inventoriées étaient des monnaies d'or. Parmi elles, les pièces ottomanes dominaient largement. Près de 60% étaient des sultanins appelés *ḏahab sulṭānī ǧadīd* ou *ḏahab sikka ǧadīd*, *sikka* ou *sikka ǧadīd*. Ils avaient même cours légal que le ducat de Venise, au point qu'on ne les comptait plus séparément dans les inventaires. D'après notre échantillon d'inventaires, la monnaie vénitienne n'occupait qu'une place modeste : moins d'une pièce sur dix. Des pièces dites *ḏahab rūmī* ou *ḏahab qurūna/ukrūna* tenaient une place non négligeable. Elles avaient un cours identique de 35 *médins* par pièce. Les *qurūna/ukrūna* circulaient aussi sous forme de doublon (*muǧawwaz*). Quant aux anciens *ašrafī* mamelouks, s'ils n'avaient pas totalement disparu, ils étaient cependant devenus très rares. Notons aussi la totale absence de pièces maghrébines, malgré les relations commerciales intenses entre la vallée du Nil et la mer Rouge d'une part, le Maghreb d'autre part. Les négociants tunisiens, les plus actifs, payaient-ils alors leurs achats en Égypte essentiellement avec des produits maghrébins, la question mériterait de plus amples recherches. Il faudra attendre le dernier quart du XVII[e] siècle pour trouver de façon tangible des pièces d'or maghrébines sous forme de dinars frappés au nom du sultan marocain Mawlay Ismāʿīl (1672-1727).

Si les espèces d'or locales tenaient une place dominante dans le commerce en Égypte, elles servaient aussi au versement annuel du tribut que Le Caire faisait parvenir à Istanbul à partir de 1525. Fixée initialement à 400 000 pièces d'or, la somme passa bientôt à 500 000 dinars [19]. Pour l'année 940/1533-1534 notamment, nous en avons le détail. Les comptables recensèrent 496 938 pièces d'or lors de la remise du tribut à Istanbul. Les trois quarts étaient des *sultanins*, le restant était composé d'anciens dinars mamelouks et de ducats vénitiens [20]. Ce tribut égyptien constituait une des principales rentrées d'or dans les caisses de l'État ottoman au XVI[e] siècle [21]. Il contribuait sans doute à renforcer la place des espèces d'or dans l'Empire ottoman, au moins jusqu'à l'arrivée en Méditerranée orientale de l'argent américain.

Le médin, principale espèce d'argent

Les espèces d'argent, d'après notre échantillon d'inventaires après décès, représentaient en valeur moins du quart des avoirs. Le *médin*, héritier du *niṣf mu'ayyadī* mamelouk et frappé au Caire selon les normes redéfinies dans le règlement organique de 1525, était la principale monnaie d'argent utilisée (69% en valeur du total des espèces argent). Elle apparaissait sous diverses appellations : *fiḍḍa muʿāmala, fiḍḍa ǧadīda, fiḍḍa sulaymāniyya, bāra.*

[19] Stanford Shaw, *The financial and Administrative Organization and Development of Ottoman Egypt 1517-1798*, 1962, p. 283-284.

[20] Chiffres cités par Halil Inalcık, «The State Treasury and Budgets», *in*: *An Economic and Social History of the Ottoman Empire*, 1300-1914, p. 100 note 23.

[21] Halil Inalcık, «The State Treasury and Budgets», p. 82 : d'après le tableau 1 : 22, la contribution de l'Égypte à elle seule représentait le quart des revenus de l'Empire en 1527-1528.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cette pièce ainsi que les monnaies de cuivre ou *fils* étaient sans doute les plus usitées dans la vie quotidienne, du moins par l'immense majorité de la population qui n'appartenait ni à l'élite politico-militaire dominante, ni au milieu des grands négociants. Les salaires des ouvriers notamment étaient exprimés en *médins*. Manṣūr b. Ḥasan al-Farrā', employé chez un fourreur du Caire, gagnait deux tiers de *nisf* par jour en 1577 [22]. De même évaluait-on les produits de consommation courante en *médins*. Selon Jean Palerne le Forésien, qui séjourna au Caire en 1581, on pouvait se procurer pour «un nardin (médin)... la poule ou deux poulets, et vingt-cinq ou trente œufs pour le même prix [23]». Outre le *médin*, d'autres monnaies d'argent étaient parfois mentionnées dans les documents. Il s'agissait probablement d'espèces européennes dont il sera question un peu plus loin.

Le para égyptien avait cours dans une zone bien plus vaste que la vallée du Nil. Il était utilisé non seulement au Hedjaz et au Yémen [24], mais aussi dans les provinces syriennes et jusqu'à Tripoli de Barbarie. Jusqu'au règne de Murad IV (1623-1640), il n'était apparamment frappé qu'au Caire. Les monnaies d'argent frappées au Yémen entre 1540 et 1560, et dont nous avons connaissance [25], ne répondaient pas aux standards du para égyptien.

Nous sommes très peu renseignés sur les monnaies de cuivre. Elles jouaient sans doute un rôle important dans la vie quotidienne des couches les plus populaires. Ces espèces n'apparaissent guère dans les documents des tribunaux, si ce n'est exprimées globalement en paras. Outre quelques pièces se trouvant dans des collections [26], les principaux renseignements sur la question nous sont fournis par les voyageurs européens. D'après de Villamont, gentilhomme breton qui se rendit en Terre sainte et en Égypte en 1589-1590, il fallait compter «six grands folleris pour un maidin [27], et douze petits», entendons six *fils* pour un *médin*, chaque *fils* de cuivre valant en outre deux unités divisionnaires [28].

À propos de mutations monétaires en Égypte

Le change légal dinar/para, à travers les sondages effectués dans divers documents des tribunaux du Caire, aurait connu une stabilité remarquable depuis la réforme de 1525 jusqu'à l'extrême fin du XVI[e] siècle. Seule variation notable, dans les années 1560 le cours du *sultanin* serait passé de 40 à 41 paras, pour revenir ensuite à sa valeur ancienne. Cette stabilité du cours légal, nous la retrouvons aussi dans le cas des espèces d'or mameloukes qui continuaient

[22] Registre Bāb 'Alī 40, 626 de 1577.

[23] Jean Palerne, Forésien, *Voyage en Égypte*, *Voyageurs* 2, Le Caire, 1971, p. 61.

[24] Dans le budget de l'année 968/1560-1561, le para, équivalent à deux *aktche*, était couramment utilisé, cf. Salih Özbaran, *XVI. Yüzyilda Osmanli Imparatorluğunda iltizam: Yemen, Basra, ve Lahsa eyaletindeki uygulamalardaki örnekler*. Dans: *V Milletlerarasi türkiye sosyal ve iktisat tarihi kongresi*, Istanbul, 21-25 agustos 1989. Ankara, 1990, p. 456.

[25] Jem Sultan, *Coins*, vol. 1, p. 116.

[26] Jem Sultan, *Coins*, vol. 1, p. 117 pièces n[os] 1173 à 1175, d'un poids respectivement de 2,36 g, 2,17 g et 3,30 g daté de 932/1525-1526 ou 933/1526-1527; Halil Edhem, *Meskukat-i osmaniyye*, p. 309-311 présente plusieurs pièces datées de 926/1520 et 944/1537-1538.

[27] De Villamont, *Voyages en Égypte des années 1589, 1590 et 1591*, *Voyageurs* 3, Le Caire, 1970, p. 213.

[28] Le système égyptien pour les monnaies de cuivre semble avoir été lui aussi spécifique à cette province. À Istanbul et dans la plupart des provinces ottomanes, un *aktche* correspondait à 8 grosses ou 24 petites pièces de cuivre (*mangir* ou *pul*), cf. Şevket Pamuk, «In the Absence of Domestic Currency: Debased European Coinage in the Seventeenth-Century Ottoman Empire», *The Journal of Economic History*, vol. 57, n° 2, June 1997, p. 352.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

à circuler en Égypte pratiquement jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. Ainsi, le gouverneur Muṣṭafa Pacha (1522-23) avait réévalué le dinar de Qaytbay de 25 à 36 paras [29]. La pièce mamelouke garda par la suite ce cours au moins jusqu'en 1577 [30]. Cette stabilité du taux de change ne doit pas nous faire oublier que la valeur des espèces fluctuait sans doute fréquemment selon un cours commercial, fixé sur le marché des changes. En principe, l'écart entre les deux taux ne pouvait pas être très important. Des différences trop marquées auraient risqué de provoquer de graves perturbations dans le système monétaire. Malheureusement, en dehors des sources européennes, nous n'avons guère d'informations sur ce cours. Jacques Albert, un Marseillais qui vécut plus de trente ans au Caire durant la première moitié du XVII[e] siècle et qui était un excellent connaisseur de l'Égypte nota, à propos du salaire versé au Pacha en 1634, que «le chérif (c.-à-d le dinar), qui vaut soixante et dix médins Divanis, ne luy sont comptez qu'à quarante cinq chaque pièce selon l'usage ancien [31]».

Cette longue stabilité du cours légal des monnaies masque en réalité les périodes de tensions auxquelles le système monétaire égyptien se trouva confronté au cours du XVI[e] siècle. Dès juillet 1552, les autorités locales tentèrent de modifier la parité entre les deux monnaies pour mettre fin à la sortie hors d'Égypte des *médins*. Autrement dit, l'or était probablement surévalué au Caire et le change or-argent plus attractif ailleurs. Devant l'hostilité des négociants du Caire, le gouverneur ʿAlī Pacha dut renoncer au projet [32]. Ces difficultés monétaires pourraient avoir un lien avec l'interdiction prise au même moment par les autorités d'Istanbul d'exporter du numéraire vers l'Iran à partir de Bursa, Erzurum et Batum [33]. Remarquons que durant ces années-là, les Ottomans menèrent une politique très active pour s'assurer l'approvisionnement en or à partir de l'Afrique: en 1551, ils s'emparèrent de Tripoli, débouché de routes caravanières à partir du Mali. L'année suivante Sālih Reis, à partir d'Alger, mena une expédition jusqu'à Touggourt et Wargla et en ramena quinze charges de poudre d'or. En 1555 enfin, Özdemir Pacha reçut l'ordre de conquérir l'Éthiopie, alors autre zone productrice de poudre d'or.

La fin du règne de Soliman le Magnifique fut marquée par de nouvelles tensions monétaires. Les difficultés monétaires apparues à Istanbul n'épargnèrent pas l'Égypte. Entre 1564 et 1566, à une date non établie avec précision, le gouverneur ʿAlī Pacha al-Ṣūfī diminua le titre du para en augmentant sa teneur en cuivre. Le *médin* égyptien s'en trouva dévalué d'environ 10% [34], soit un taux légèrement supérieur à celui intervenu au même moment à Istanbul [35]. Son titre passait aussi de 84 à 70 et son poids à 1,05 g [36]. Cette seconde crise

[29] Seyyid Muhammed es-Seyyid Maḥmud, *XVI Asırda Mısır Eyāleti*, Istanbul, Marmara Üniversitesi Yayınları, 1990, p. 76 en se référant à Diyārbakrī, *Nevādirü't-tevārīh* folio 396 b.

[30] D'après un inventaire après décès dans Q. Ara. 5, 246, 149-154 du 26 raǧab 985 / 8 octobre 1577.

[31] Jacques Albert, *Estat de l'Ægypte, et des gouvernements qui en dépendent*, Le Caire, *Voyageurs* 13, 1974, p. 90.

[32] Halil Sahillioğlu, «Al-Nuqūd», p. 109, se référant à un document de Topkapı, Mühimme 888, folio 320, firman au gouverneur du Caire en date du 8 raǧab 959 / juillet 1552.

[33] Cengiz Orhonlu, *Osmanli imparatorluğu'nun güney siyaseti, Habeş Eyāleti*, Istanbul, 1974, p. 32.

[34] Al-Mallawāni, *Tuhfat al-Aḥbāb biman malaka Miṣr*, manuscrit Le Caire, Dār al-Kutub nº 5623, fº 85-6; Ibn Abī Surūr al-Bakrī *Al-Nuzha al-zahiyya fī ẓikr wulāt Miṣr*, manuscrit Le Caire, Dār al-Kutub nº 2266, fº 48; Aḥmad Çelebi, *Awdaḥ al-išārāt fī-man tawallā Miṣr al-Qāhira*, Le Caire, 1978, éd. ʿAbd al-Raḥīm ʿAbd al-Raḥmān, p. 150. Les trois chroniqueurs s'accordent sur la diminution du titre: au lieu de frapper 250 paras à partir de 100 dirham d'argent, on allait en frapper 30 de plus, soit 280.

[35] Şevket Pamuk, *Money in the Ottoman Empire*, tabl. A: 2 p 955.

[36] Voir l'exemplaire conservé dans la collection de Yapı Kredi bankası, *Yapı Kredi Sikke Koleksionu sergileri*, Istanbul, 1995, vol. 4, p. 63.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

était de nature assez différente de celle survenue une douzaine d'années plus tôt. L'or était-il à présent sous-évalué ? Dans le cadre de la vive reprise du commerce de transit des épices à travers la mer Rouge, manquait-on alors de numéraire pour répondre à un volume accru d'échanges ? En l'état actuel de nos informations, il n'est pas possible de préciser les causes de cette mutation monétaire. Autre point obscur, cette dévaluation n'apparaît pas dans le cours légal du sultanin. Entre 1562 et 1577, celui-ci semble être resté à 41 paras. Peut-être le titre du dinar frappé au Caire diminua-t-il parallèlement, aux alentours de 1564, justifiant le maintien de l'ancienne parité [37].

C'est dans la lointaine province du Yémen que les crises monétaires se révélèrent les plus graves. Dès 1516, donc au moment où Sélim Ier s'emparait du domaine mamelouk syrien, les premières pièces semblent avoir été frappées à Zabid au nom du sultan ottoman, probablement par les hommes de Salmān Reis et Ḥusayn al-Kurdī qui encadraient la flotte mamelouke chargée de combattre les Portugais en Inde. Ces pièces, à en juger par un exemplaire connu, répondaient approximativement aux normes d'Istanbul [38]. La situation monétaire se dégrada rapidement au Yémen après la conquête effective du pays entre 1538 et 1547. D'après les échantillons connus, le poids des pièces d'argent frappées à Zabid diminua rapidement, passant de 0,48 g vers 1538 à 0,28 g vers 1555 [39]. En ṣafar 968 / novembre 1558, le gouverneur Maḥmūd Pacha tenta d'enrayer la situation devenue préoccupante. À peine arrivé au Yémen, il fit exécuter l'intendant de l'hôtel des Monnaies (amīn dār al-ḍarb), pris comme bouc émissaire pour la chute de l'*aspre* (ou *uṭmānī*) sur le marché des changes local [40]. Alors qu'à Istanbul il ne fallait que 60 *aspres* pour un dinar, il en fallait 300, puis jusqu'à 2000 au Yémen [41]. En mai 1566, le sultan donna ordre à son gouverneur de revenir à la frappe des espèces d'argent selon les critères anciens [42]. Là encore, nous ignorons les causes précises de ces vives tensions monétaires locales. La mise en place d'un système administratif basé sur le *sālyāne*, c'est à dire le versement d'un salaire aux fonctionnaires et militaires et l'envoi d'un tribut à la Porte, impliquait des besoins importants en numéraire [43] que l'économie yéménite n'était probablement pas en mesure de fournir. Quelques indices vont dans ce sens. D'après des chroniques de cette époque, les pèlerins du Hadramaout se rendaient à La Mecque avec du poivre qui leur servait de monnaie d'échange au Hedjaz [44]. De même, rétribuait-on partiellement en poivre les soldats en garnison dans le pays [45].

[37] Ce fut le cas en 1564 à Istanbul, cf. Şevket Pamuk, *ibid.*

[38] *Yapi Kredi*, p. 65 : pièce d'argent de 0,65 g.

[39] Jem Sultan, *Coins*, vol. I, p. 116 pièces d'argent nos 1139 à 1144 frappées à Zabid.

[40] D'après les quelques pièces conservées dans diverses collections, la dégradation de la frappe des monnaies d'argent au Yémen fut importante.

[41] Quṭb al-Dīn al-Naḥrawālī, *Al-Barq al-yamānī*, p. 128-129.

[42] Halil Sahillioğlu, *Al-Nuqūd fi-l-bilād al-'arabiyya*, p. 107.

[43] Özbaran, *The Ottoman Response to European Expansion : Studies on the Ottoman-Portuguese Relations in the Indian Ocean and Ottoman Administration in the Arab Lands during the 16th Century*, Istanbul, 1994, p. 33-36.

[44] Serjeant, *The Portuguese off the South Arabian Coast. Hadhrami Chronicles*, Oxford, 1963, p 76-77.

[45] J.R Blackburn, *Arabic and Turkish Source Materials for the Early History of Ottoman Yemen, 945/1538-976/1568 : Sources for the History of Arabia : Proceedings of the first International Symposium on Studies in the History of Arabia*, Riyadh, 1979, vol. I part 2, p. 202-205, cela, à propos des années 1558-1564.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le para égyptien a-t-il été dévalué en 1585-1586?

Nous savons qu'en 1585 ou 1586, l'*aspre* ottoman fut dévalué d'environ 44% à Istanbul et dans les diverses provinces où il avait cours, cela sous forme d'une importante diminution du titre de la pièce [46]. Un certain nombre d'indices laissent à penser que l'Égypte n'avait probablement pas suivi le mouvement. Les chroniqueurs locaux, qui dans leur ensemble avaient fait état de la dévaluation survenue sous ʿAlī Pacha al-Ṣūfī entre 1564 et 1566, restèrent cette fois muets. D'autre part, le cours légal utilisé dans les documents des tribunaux consultés pour l'année 1589 était de 40 *médins* pour un *sultanin*, soit le même que celui fixé dès 1525 [47]. Ces observations sont confirmées par des sources européennes. Le voyageur breton déjà cité, le seigneur de Villamont, qui séjourna au Caire à la fin de cette même année, confirme d'ailleurs ce change. Il parle de 45 *médins*, ce qui peut correspondre à un cours commercial [48]. Par la suite, le taux légal de 40 *médins* pour un dinar fut maintenu au moins jusqu'en 1597 [49]. Autre signe encore: l'*aspre*, fortement dévalué comme nous le savons en 1585 ou 1586, semble avoir décroché par rapport au *médin* égyptien. Selon de Villamont, le *médin* s'échangeait à la fin de l'année 1589 pour deux *aspres* [50], alors que le cours avait été précédemment de un et demi [51]. Deux années plus tard, à en croire le hollandais Jan Sommer, il fallait même trois *aspres* pour un *médin* en Égypte [52].

Pourtant l'Égypte, comme d'autres provinces de l'Empire, connut de sérieux troubles au sein de quelques-uns des groupes militaires. Une partie au moins des causes était d'ordre monétaire. À partir d'août 1589, la province fut le théâtre d'une série de révoltes menées par les *sipāhi* (milice de cavaliers). Elles ne devaient s'achever que vingt ans plus tard en 1609. La hausse des prix sur laquelle nous ne possédons pour l'instant que très peu d'éléments, a certainement été un facteur déterminant dans le déclenchement de ces révoltes en Égypte [53].

[46] De 100 dirhams d'argent fin on taillait non plus 450 mais 800 *aktche*. Cf. Pamuk, «Money in the Ottoman Empire», p. 960.

[47] Q. Ara. 11, 117, 59 du 13 novembre 1589. Il s'agit de la liquidation de succession du négociant en textiles ʿIzz al-Dīn b. Zayn al-Dīn b. ʿAbbās, établi au marché de Ğamalūn, au Caire.

[48] Le seigneur de Villamont,, *Voyage en Égypte 10 octobre 1589 - 23 mars 1590*, *Voyageurs* 3, Le Caire, 1971, p. 213.

[49] Q. Ara. 11, 117, 59 du 27 juin 1595 et Sal. Nag 474,330, 92 du 7 ḏu l-qiʿda 1005 / 22 juin 1597.

[50] Le seigneur de Villamont, p. 213.

[51] Şevket Pamuk, «Money in the Ottoman Empire», p. 958, tabl. A 4, note 5.

[52] Jan Sommer, *Voyage dans le Levant*, *Voyageurs* 3, Le Caire, 1971, p. 280.

[53] ʿAbd al-Karīm Rāfiq, «Ṭawarāt al-ʿasākir fī-l-Qāhira fī-l-rubʿ al-aḫīr min al-qarn al-sādis ʿašar wa-l-ʿiqd al-awwal min al-qarn al-sābiʿ ʿašar», *in*: *Buḥūṯ fī-l-tārīḫ al-iqtisādī wa-iğtimāʿī li-bilād al-Šām fī-l-ʿaṣr al-ḥadīṯ*, Damas, 1985, p. 97-129.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

UNE PÉRIODE DE TRANSITION: (1595-1604)

L'arrivée des monnaies d'argent européennes

Le négociant tunisien Qāsim b. Saʿīd b. Muḥammad al-Maġribī, originaire de Djerba, qui décéda au Caire en 1562, laissa à ses héritiers une fortune importante consistant pour l'essentiel en marchandises importées par la mer Rouge (cf. tableau 1). Il laissa aussi des espèces dont 70% en pièces d'or, le restant en espèces d'argent, des *fiḍḍa* (suivi d'un mot illisible) *kibār* évalués à 15,5 *médins* la pièce [54]. Ces monnaies ne correspondent à aucune pièce ottomane connue. Il pourrait s'agir de monnaies européennes. En effet, dès le début des années 1560, les marchands marseillais s'étaient mis à porter du numéraire à Alexandrie pour solder leurs achats en Égypte. Suite à la guerre civile qui faisait alors rage en France, les Marseillais ne trouvaient plus de draps des Flandres ou du Languedoc qu'ils avaient l'habitude d'échanger à Alexandrie contre du poivre et autres épices [55]. Revenons à notre négociant maghrébin. Au moment de son décès, il était en possession de très importantes quantités de poivre de Sumatra, d'encens du Hadramaout, de laque et de porcelaine de Chine, de safran d'Inde et même de café. À l'évidence, il profitait pleinement du retour des épices en mer Rouge [56]. En vendait-il aux négociants européens contre des espèces d'argent européens, cela est fort probable et expliquerait la possession d'espèces européennes.

Des documents ultérieurs datés de 1577 attestent également la présence de monnaies européennes auprès de négociants du Caire. Au moment de son décès, Ḫalīl b. Aḥmad al-Ḥalabī, installé au marché des dinandiers du Caire, avait une créance d'un montant de 601 pièces d'argent libellées en *fiḍḍa firanǧi inkurūsi* sur Muḥammad al-ʿAyntablī, négociant du Khan al-Khalili [57]. Il pourrait s'agir là de monnaies allemandes ou autrichiennes ayant transité par la Hongrie, d'où le terme de *inkurūsi*. Autre cas, celui de ʿAlī b. Muḥammad Abū Musaylila, négociant en riz et occasionnellement marchand de peaux [58]. Peu avant sa mort, il avait vendu 649 peaux de bufflesses, probablement à des négociants européens qui les avaient payées en *fiḍḍa firanǧī* (pièces d'argent européennes) selon le document, sans autre précision. Au moment de la liquidation de sa succession, on porta ces pièces chez le changeur pour la pesée. Puis le cadi enregistra leur valeur en *niṣf sulaymānī*, soit en *médins* de l'époque de Soliman le Magnifique donc antérieurs à la dévaluation survenue au Caire entre 1564 et 1566 [59] au taux de 2,95 par dirham de poids [60]. Ce document est instructif à

[54] À la fin du siècle, c'est la piastre sévillane qu'on désignera au Caire par *qirš kabīr maʿrūf bi abī maštu ou abū riyāl*.

[55] Joseph Billioud, *Le commerce de Marseille de 1515 à 1599*, in: Rambert, *Histoire du commerce de Marseille*, t. III, p. 299.

[56] Q. Ara. 1, 99, 66-7 début rabīʿ al-ṯānī 970 / 11 décembre 1562.

[57] Q. Ara. 5, 73, 41 du 4 ǧumādā l-ūlā 985 / 20 juillet 1577.

[58] Q. Ara. 5, 236, 142 du 26 raǧab 985 / 9 oct. 1577.

[59] D'après le changeur, les monnaies européennes pesaient 5852 *dirham*-poids d'argent (17,97 kg). 993 pièces furent déduites pour les frais de pesée et 49 *dirham*-poids revinrent au Trésor (*bayt al-māl*) sous forme de taxes.

[60] Au taux de 2,95 *niṣf* par *dirham*, cela fait 3,044 g d'argent sur la base d'un *médin* d'une teneur en argent fin de 1,032 g, ce qui correspond à peu près au *dirham* standard de 3,072 g.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

plus d'un titre. À l'évidence, ces monnaies européennes ne suscitaient encore qu'un intérêt médiocre sur la place du Caire, au point qu'on estima inutile d'en préciser le type dans le document en question. On négocia donc ces pièces sur la base de leur poids. C'est en espèces locales ottomanes qu'on exprima la valeur. Une fois l'évaluation faite, ces monnaies européennes étaient vraisemblablement portées à la Monnaie pour être refondues en *médins*.

Les monnaies européennes deviennent l'étalon de paiement

Une vingtaine d'années plus tard, la situation avait bien changé. Un sondage effectué dans divers registres de tribunaux pour les années 1595-1598 [61] révèle de profonds changements. Les mentions d'espèces d'argent européennes se multiplient. La piastre sévillane, sous des appellations diverses (*qirš kabīr*, *abū riyāl*, ou encore *abū mašt*) est la plus souvent citée, mais d'autres pièces sont mentionnées. C'est le cas d'une *pataque* (*qirš fiḍḍa baṭāqa*), probablement une pièce hollandaise [62]. C'est le cas aussi d'une monnaie vénitienne désignée sous le nom de *qirš fiḍḍa bunduqī*, peut-être s'agissait-il de l'escudo italien [63]. Ces monnaies européennes apparaissent bien sûr dans les avoirs de certains inventaires après décès. Mais, fait totalement nouveau en cette fin de XVI[e] siècle et sur lequel nous reviendrons ultérieurement, de nombreux contrats étaient à présent stipulés dans ces monnaies. Cet afflux de monnaies d'argent européennes en Égypte est évidemment lié au phénomène plus large de la diffusion de l'argent américain en Méditerranée. Celui-ci a débuté à la fin des années 1560, principalement sous forme de piastres sévillanes. Signalées à Raguse vers 1570 [64], elles étaient parvenues à Tunis en 1574, à Alger en 1579 [65]. La guerre entre Vénitiens et Ottomans entre 1571 et 1573 accéléra cette diffusion. Les hostilités avaient porté de rudes coups aux positions de Venise dans les Échelles du Levant et au commerce de troc qu'ils y pratiquaient au profit des négociants marseillais. Restés à l'écart de la guerre, ils surent aussi s'adapter aux conditions nouvelles du marché. Face aux difficultés à se procurer du drap dans le Nord et dans le Languedoc, ils se lancèrent dans le commerce des espèces au Levant. Celui-ci était devenu fort lucratif, rapportant jusqu'à 30 et 40% de bénéfice. Dès 1566, ils estimaient devoir emporter au Levant du numéraire pour une somme égale au tiers des marchandises chargées. On estime qu'en 1584, au moment de l'apogée des achats d'épices au Levant, les Marseillais avaient porté pour 1,4 million d'écus de numéraire à Alexandrie. Les piastres espagnoles prenaient alors le pas sur les monnaies françaises. En 1611, des Vénitiens estimaient les exportations d'espèces à partir de Marseille en direction du Levant à l'équivalent de 2,5 millions d'écus [66]. Une bonne partie de cette somme était portée à Alexandrie. Ils n'étaient pas les seuls. Anglais et Vénitiens portaient chaque année

[61] (Q. Ask.) vol. 19, Q. Ara. vol. 11 et Sal Nag. vol. 474.

[62] Il pourrait s'agir du ducaton, cf. Henry Castela, *Voyage en Égypte 25 novembre 1600 - 6 février 1601*, *Voyageurs* 11, Le Caire, p. 219-220: mention d'un ducaton appelé cruche.

[63] Fernand Braudel, *La Méditerranée* I, p. 490.

[64] Fernand Braudel, *ibid*, p. 444.

[65] Fernand Braudel, *ibid*, p. 450.

[66] Joseph Billioud, *Histoire du commerce de Marseille*, p. 299-300, *in*: *Histoire du commerce de Marseille*, t. 3.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

nombre de «petits barils pleins de thalers...d'une valeur plus grande que les ducats [67]». Au cours de la dernière décennie du XVI[e] siècle, au moment où les monnaies d'argent européennes affluaient en Égypte, deux phénomènes se produisirent de façon concomitante: les espèces d'argent locales inspiraient de moins en moins confiance en raison des manipulations sur leur titre [68], l'hégémonie des monnaies d'or était sérieusement remise en cause.

Alors que l'ancien *médin* standard le *nisf sulaymānī* de Soliman le Magnifique, disparaissait, plusieurs *médins* différents se mirent à circuler parallèlement, notamment le *nisf murādī*, frappé durant le règne du sultan Murad III (1574-1595) [69], et le *nisf muḥammadī* de Mehmed III (1595-1604). Si, d'après quelques échantillons conservés dans une collection privée d'Istanbul, le poids de ces divers *médins* était à peu près identique et se situait aux alentours de 1,02 g [70], tout laisse à penser que leur titre était au contraire variable. Pour parer à cet inconvénient, on prit l'habitude de stipuler le type de *médin* dans les contrats. Un exemple parmi d'autres: lorsqu'en juin 1597 le patron tisserand Muḥammad b. ʿAbd al-Muʿṭī al-Mašhadī embaucha pour un an ʿAlī ʿAbd al-Muʿṭī Ibn al-Ṭawīl, le contrat rédigé devant le cadi spécifiait que l'employeur s'engageait à verser deux *nisf muḥammadī* par jour à son ouvrier [71]. Ces précautions s'avéraient d'autant plus nécessaires que les *médins* de mauvais aloi, appelés *nisf* ou *fiḍḍa ʿadadī* [72] se multipliaient. Nous avons un témoignage précis sur ce point, c'est celui d'Henry Castela, religieux de Toulouse. De passage en Égypte à la fin de l'année 1600, il nota que «la plus grande part des meidins sont faux; quand on en prend, si l'on n'est bien advisé, en bref on se pourroit trouver grandement trompé [73]». Ces incertitudes sur les espèces d'argent locales eurent une autre conséquence décisive. On prit l'habitude de stipuler les contrats en monnaies fortes étrangères, supposées plus stables, afin de se préserver de l'affaiblissement des espèces locales. Ḥaydar b. Muḥammad al-ʿAğamī consentit à faire un prêt au juif Kamāl b. Isḥāq b. Mūsā uniquement libellé en piastres sévillanes, 575 en tout. Deux précautions valant mieux qu'une, le créancier exigea en outre le dépôt en hypothèque d'une émeraude et de quelques bagues [74]. Muḥammad b. ʿAbd Allāh et Ḥaydar b. ʿAbd Allāh étaient engagés dans une société en commandite à part égale fixée chacune à 350 *pataques*. Lors de sa mise en liquidation en janvier 1598, Ḥaydar remboursa en dinars sa part que lui avait avancée son partenaire [75]. L'*aspre* ottoman, qui n'avait du reste jamais joué un rôle important en Égypte, était au tournant du siècle l'objet d'une vive défiance. Une anecdote relatée par le voyageur allemand Wild survenue en 1606 lors d'un

[67] Johann Wild, *Voyage en Égypte 1606-1610*, *Voyageurs* 9, Le Caire, 1973, p. 255.

[68] Sur les causes de la crise monétaire dans l'Empire ottoman à partir du dernier quart du XVI[e] siècle, cf. notamment l'article de Şevket Pamuk, «Debased European Coinage in the Ottoman Empire», *The Journal of Economic History*, vol. 57, n° 2, 1997.

[69] Nuri Pere, *Osmanlılarda madeni paralar*, en signale un exemplaire p. 129 n° 304. Son poids de 1,02 g correspond approximativement à celui des *médins* issus de la première dévaluation de la fin du règne de Soliman le Magnifique.

[70] Il s'agit de la collection de la banque de Yapı ve Kredi Bankası inventoriée par Nuri Pere, *Osmanlılarda madeni paralar*, p. 129 n° 304, p. 136 n° 342 et p. 142 n° 370.

[71] Sal. Nağ. 474, 311, 86 27 šawwāl 1005 / 18 juin 1597.

[72] C'est bien dans ce sens aussi que Jean-Paul Pascual et Colette Establet interprètent ce terme dans leur ouvrage *Familles et fortunes à Damas*, Damas, 1994, p. 60.

[73] Henry Castela, *Voyage en Égypte*, p. 220.

[74] Sal. Nağ. 474, 137, 22 fin ramaḍān 1005 / 17 mai 1597.

[75] Sal. Nağ. 474, 1097, 271 du 6 ğumādā l-āḫira 1006 / 14 janvier 1598.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

voyage sur le Nil entre Rosette et Le Caire est fort révélatrice: «Cette nuit nous nous arrêtâmes près d'un grand village arabe... un Turc avait acheté une vingtaine d'œufs. Lorsqu'il donna l'argent au paysan, celui-ci ne voulut pas le prendre parce que c'étaient des aspres turcs. Alors le paysan lui dit: Âne de Turc, ne sais-tu pas que cette monnaie n'a pas cours dans notre pays?»... La dispute se termina par le paiement d'un demi-thaler [76].

Ces manipulations des monnaies locales, accompagnées de hausses des prix, n'étaient évidemment pas étrangères aux révoltes des *sipahi* qui se succédèrent, sous Muḥammad Pacha (1596-1598), puis sous son successeur Ḫidr Pacha (1598-1601). Les militaires allèrent jusqu'à assassiner le gouverneur lui-même, Ibrāhīm Pacha en septembre 1604.

Rôle déclinant des espèces d'or

L'or, qui, jusque dans les années 1580, avait régné en maître sur le système monétaire égyptien, voyait son rôle sérieusement battu en brèche au cours des dernières années du XVI[e] siècle. Le *médin* remplaça le *sultanin* dans de nombreuses opérations commerciales d'importance. Il s'imposa aussi pour exprimer la valeur des inventaires après décès. À titre d'exemple, l'un des principaux négociants de l'époque, Aḥmad al-Ruwayʿī, traitait la plupart de ses affaires dans cette monnaie. En juillet 1597, il vendit pour 26 400 *fiḍḍa muḥammadiyya* de café à un émir mamelouk [77]. L'année suivante, il reçut la coquette somme de 100 000 *médins* en remboursement d'une créance sur Abū al-Naṣr b. Ibrāhīm, négociant en tapis [78]. Dorénavant les biens ruraux, le bétail, les céréales étaient généralement évalués en *médins*, du moins en Basse-Égypte. En Haute-Égypte, on restait apparamment encore fidèle au dinar. C'est pour 41 pièces d'or que ʿAlī b. Ḥasan, négociant au Khan al-Khalili, le grand quartier commerçant du Caire, y loua des terres en février 1598 [79]. L'or continuait à circuler au sein de la population. Une preuve existe avec ce fait divers consigné auprès d'un cadi du Caire. Le 16 avril 1598 un certain Uṯmān b. Alwān, turc d'origine, se fit dérober une bourse contenant 40 dinars alors qu'il était occupé à acheter un coupon d'étoffe au Khan al-Khalili [80]. À côté du *sultanin* et du ducat de Venise, une autre monnaie d'or s'était assez largement répandue en Égypte. Il s'agissait du ducat de Hongrie [81], appelé *ḏahab qadīm Ibrāhimī*. Il circulait au même cours que le *sultanin*.

Par ailleurs, l'or continuait à dominer le commerce en mer Rouge. Nous avons à ce propos un exemple particulièrement éloquent. En juin 1597, le consul de France en Égypte, Simon Borreo, fit remettre au Caire 10 000 dinars à l'émir Muḥammad b. Šaʿbān, représentant de Ḥasan Pacha, alors gouverneur du Yémen pour des achats de poivre de Sumatra, de cannelle de Ceylan, d'indigo indien, de benjoin, de cotonnades gujaraties et de café yéménite

[76] Johann Wild, *Voyage en Égypte*, p. 250.
[77] Sal. Naǧ. 474, 388, 106 8 ḏu l-qiʿda 1005 / 1 juillet 1697.
[78] Sal. Naǧ. 474, 1610, 271 du 14 šawwāl 1006 / 20 mai 1598.
[79] Sal. Naǧ. 457.1283, 319, 13 raǧab 1006 / 19 février 1598.
[80] Sal. Naǧ. 457.1488, 366, 10 ramaḍān 1006 / 16 avril 1598.
[81] Henry Castela, *Voyage en Égypte*, p. 220.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

qui lui avaient été précédemment commandés [82]. L'or était d'autant plus abondant sur les rives de la mer Rouge que chaque année, l'État ottoman faisait parvenir d'importantes sommes au Hedjaz, toutes versées en dinars, en raison de ses obligations envers les Lieux saints de l'islam et des dépenses liées au pèlerinage. Cette charge, près de 200 000 dinars, était essentiellement supportée par l'Égypte [83]. D'autres signes indiquent l'abondance de l'or dans la zone autour de la mer Rouge à la fin du XVI[e] siècle. Pour l'année 1004/1595-1596, la province du Yémen fit parvenir à La Porte un tribut sous forme de 110 000 pièces d'or, alors que des tributs antérieurs l'avaient été en poivre [84]. Le *šarīfī* d'or circulait aussi sur la rive africaine de la mer Rouge dans la région de Harar. Selon une chronique locale, lors de la désastreuse famine de 1567-1568 qui ravagea la région, le « prix d'une mesure de sorgho monta jusqu'à douze *ašrafi* [85] ».

Le déficit du commerce des ports de la région avec l'Inde continuait sans doute encore à être compensé pour l'essentiel avec des pièces d'or. En cette fin de siècle, l'heureuse expression de Magalhaes selon laquelle, de la mer Rouge jusqu'à l'Inde, un fleuve d'or se mêlait à un mince filet d'argent, était sans doute encore d'actualité. Dans cette région, la situation demeurait radicalement différente de celle du Golfe où, « à côté d'un filet d'or, coulait un fleuve d'argent [86] ». À cela on peut risquer une hypothèse. Les ports de la mer Rouge continuaient à commercer principalement avec les villes de l'Inde du Sud, domaine de l'or, alors que leurs contacts avec les cités de l'Inde du Nord, domaine de l'argent [87], restaient plus limitées. Mais, probablement au tournant du siècle, l'argent européen finit par prendre la route de la mer Rouge. Lorqu'en mai 1604, le négociant syrien Zayn al-Dīn b. Aḥmad al-Ġazzī se rendit à La Mecque pour le pèlerinage, il emporta avec lui non seulement 65 ducats de Hongrie, mais aussi 454 piastres sévillanes pour acheter des textiles indiens sur les marchés du Hedjaz [88]. Faut-il voir là un signe de la puissance montante du commerce de Surat en mer Rouge et d'un appel pour les espèces d'argent vers l'Inde du Nord [89] ?

[82] Sal. Nağ. 474, 330, 92 du 7 ḏu l-qi'da 1005 / 22 juin 1597.

[83] D'après Suraiya Faroqhi, *Pilgrims and Sultans. The Hajj under the Ottomans*, London, 1994, p. 89 : 75 000 pièces provenaient des divers *waqfs* égyptiens, 23 000 dinars du budget de la province. Quant aux *waqfs* d'Anatolie, ils fournissaient 28 000 dinars, les dépenses pour la caravane du pèlerinage à partir de Damas se montaient à 80 000 dinars.

[84] Salih Özbaran, « The Ottoman Budgets of the Yemen in the Sixteenth Century », in : *The Ottoman Response to European Expansion*, p. 53.

[85] Joseph Cuoq, *L'islam en Éthiopie des origines au XVI[e] siècle*, Paris, 1981, p. 265.

[86] Vitorino Magalhaes-Godinho, *L'économie de l'Empire portugais aux XV[e] et XVI[e] siècles*, p. 304.

[87] Pierre Vilar, *Or et monnaies dans l'histoire*, Paris, 1974, p. 116-117.

[88] Q. Ara. 16, 113, 62 12 ǧumādā l-āḫirā 1013 / 5 novembre 1604.

[89] Ashin Das Gupta, *Indian Merchants and the Decline of Surat, 1700-1750*, Wiesbaden, 1979, p. 5.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

LE SYSTÈME MONÉTAIRE ÉGYPTIEN DOMINÉ PAR L'ARGENT (1611-1650)

Poursuite de la dépréciation du para

Durant son séjour au Caire (1608-1611), l'énergique Mehmed Pacha, surnommé Qūl Qīrān (briseur d'esclave) parce qu'il avait mis un terme aux révoltes répétées des *sipāhī*, tenta de remettre de l'ordre dans les affaires financières et de stabiliser le *médin*. Dans ce domaine, son action n'eut que des effets momentanés limités. Sous Murād IV (1623-1640), le para égyptien connut une nouvelle détérioration. On se mit à frapper des pièces dont le titre ne nous est pas connu, mais dont le poids se situait aux alentours de 0,85 g, soit une nouvelle diminution d'environ 11% par rapport aux *médins* de l'époque de Muṣṭafa Ier (1616-1617) [90]. Si en 1634, le dinar valait légalement 45 *médins*, il s'échangeait sur les marchés à un taux bien supérieur de 66 *médins*, signe de graves difficultés monétaires [91]. Pour y remédier, un ajustement s'imposait. Il dut intervenir par la suite, à une date non encore établie puisque dans les documents consultés pour les années 1643-1645, le taux oscillait entre pour 64 et 66 *médins* pour un dinar.

Les monnaies d'argent européennes règnent sur le grand commerce

Une analyse des avoirs en espèces dans quelques inventaires après décès des années 1643 à 1645, comparée à celle réalisée pour les années 1563-1578, révèle des changements fondamentaux dans le rôle des deux principaux métaux dans la circulation monétaire. L'or avait cédé la place à l'argent à la tête du système. Les monnaies d'argent constituaient les deux tiers des avoirs en espèces, soit pratiquement une inversion par rapport à la situation antérieure durant le troisième quart du XVIe siècle. La piastre sévillane (*mašṭ ou riyāl*) arrivait largement en tête. Elle représentait 37,7% du total des espèces d'argent, et encore 24% reportée à l'ensemble des avoirs. L'écu de Hollande (Leewendaaler ou thaler au lion), appelé *qirš asadī* ou *abū kalb*, occupait aussi une place importante, respectivement 20,6% et 13,1%. À 30 *médins*, son cours était cependant nettement inférieur à celui de la pièce espagnole qui s'échangeait alors à 33. Par la suite et jusqu'en 1674, c'est-à-dire pendant plus d'un quart de siècle, les cours de change de ces deux monnaies européennes semblent être restés relativement stables [92], alors que le taux de change du dinar continuait à progresser, passant de 45 en 1634 à 90 en 1670. Il pourrait s'agir là d'un des effets de l'afflux, dans l'Empire ottoman, des monnaies d'argent dévaluées que les négociants européens venaient porter en

[90] Nuri Pere, *Osmanlilarda madeni paralar*, p. 147 nº 390: sous Muṣṭafa Ier (1616-1617) frappe d'un para de 0,96g; p. 153 nos 402 et 403: sous Osman II (1618-22) frappe de 2 *médins* dont l'un en 1027/1618 de 0,96 g et 0,98 g; p. 159 nº 421: sous Murād IV (1623-40) frappe d'un *médin* de 0,85 g; Şevket Pamuk, *The Monetary History of the Ottoman Empire, 1300-1918*, à paraître en 1998 ou 1999, tableau 5 dans ch. VI (l'auteur a bien voulu me communiquer ces informations, qu'il soit remercié).

[91] Jacques Albert, *Estat de l'Ægypte*, p. 90.

[92] Les cours ne semblent guère avoir varié par la suite puisqu'on les retrouve au même niveau en 1674, date de départ de l'analyse faite par A. Raymond sur les monnaies en Égypte. Cf. *Artisans et commerçants...* I, p. 21.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

	liq. 1	**liq. 2**	**liq. 3**	**liq. 4**	**liq. 5**	**liq. 6**	**liq. 7**	**liq. 8**	**liq. 9**	**total pièces**	**total en *nisf***	**% par rapport**		
iḍahal ğadīd	82 64		32 64	40 66	3 66		486 66	8 64	278 66	929 66	**61 314**	36,3		
riyāl mašt	320 33	180 33	130 33			562 33		30 33	9 33	1 231 33	**40 623**	24	37,1	63,7
asadī	150 30		43 30	9 30	6 33	300 30	192 30	30 30	11 30	741 30	**22 230**	13,1		
qirš					155 15,6					155 15,6	**24 24**	1,4		
fiḍḍa						25 659		600	1 020	27 279	**27 279**	25,2		
fiḍḍa ʿadadiyya				15 200						15 200	**15 200**			
total en *nisf*	**20 308**	**5 940**	**7 628**	**18 100**	**2 819**	**51 501**	**42 839**	**2 990**	**19 990**		**169 070**	**100**		

Liquidation de succession 1:	Aḥmad Ğalabī Mehtār Bāšī,	Q. Ask. 51, 287, 176-177,	du 11 raǧab 1054 / 13 septembre 1644
liquidation de succession 2:	Aḥmad b. ʿAbd Allāh Bāša,	Q. Ask. 51, 314, 194,	du 18 šaʿbān 1054 / 20 octobre 1644
liquidation de succession 3:	Muḥammad b. Ḥusayn, qapı qulu,	Q. Ask. 51, 321, 198,	du 18 šaʿbān 1054 / 20 octobre 1644
liquidation de succession 4:	l'émir Ḍū al-Faqār b. ʿAbd Allāh Mutafarriqa,	Q. Ask. 52, 52, 31-32,	du 28 ḏū l-ḥiǧǧa 1054 / 25 février 1645
liquidation de succession 5:	Ḥāǧǧ Aḥmad b. ʿAbd Allāh al-Rūmī,	Q. Ask. 52, 122, 63,	de muḥarram 1055 / mars 1645
liquidation de succession 6:	Šayḫ Zayn al-Dīn ʿAbd al-Fattāḥ al-Wafā'ī,	Q. Ask. 52, 297, 199,	de ǧumādā l-āḫira 1055 /juillet 1645
liquidation de succession 7:	Ḥāǧǧ Saqr b. Ḥasan b. ʿAlī, mudawlib ṭāḫūn,	Q. Ara. 37, 75, 47-49,	du 27 ḏū l-ḥiǧǧa 1052 / 17 mars 1643
liquidation de succession 8:	Sālim b. ʿAbd Allāh, affranchi de Ğaʿfar Aġa, Sūq Qumṣān	Q. Ara. 37, 95, 92-63,	du 9 muḥarram 1053 / 30 mars 1643
liquidation de succession 9:	ʿAbd al-Karīm b.?, détaillant en textiles,	Q. Ara. 37, 431, 300,	du 1er rabīʿ al-ṯānī 1053 / 19 juin 1643.

2. Avoirs en espèces d'après des inventaires après décès de 1643-1645.

Anisl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026
Anisl en ligne
https://www.ifao.egnet.net

grandes quantités dans les ports du Levant à partir de 1653 [93]. Cette pénétration des espèces européennes en l'espace d'une cinquantaine d'années était d'autant plus forte que la piastre espagnole s'était en outre imposée comme l'étalon dans le commerce en mer Rouge et en direction de l'Inde. Les cours du café, des épices et des textiles ne s'affichaient plus que dans cette monnaie. Elle allait garder ce rôle éminent jusqu'au début du XVIII[e] siècle, avant de devoir céder la place progressivement à l'écu d'Allemagne. Dès le premier quart du XVII[e] siècle donc, la mer Rouge était à son tour envahie par l'argent européen, comme en témoignent ces quelques exemples. En mars 1616, le négociant hollandais Pieter van den Broecke assista à Moka à l'arrivée d'une caravane venue de Djedda, d'Alep et d'Égypte. Elle venait porter 300 000 réaux d'Espagne et 16 000 ducats de Venise et de Hongrie [94]. La piastre espagnole s'échangeait couramment non seulement à Moka, mais aussi à Qishn, sur la côte de l'Arabie du Sud [95]. Lors du pèlerinage à La Mecque début 1643, l'émir Riḍwān, secrétaire de la caravane du Caire, vendit plusieurs *irdabb* de fèves à un certain ʿAbd Allāh b. ʿAysā, membre de l'entourage d'un émir mamelouk. Il se fit payer en piastres de Séville et écus de Hollande [96]. Ces monnaies pour l'essentiel, ne faisaient que transiter par les villes commerçantes riveraines de la mer Rouge en direction de l'Inde. Un fleuve d'argent s'était alors mis à couler en direction de l'Inde, auquel ne se joignait plus qu'un mince filet d'or. Entre-temps Surat, rattaché à l'espace argent moghol de l'Inde du Nord, s'était arrogé la première place à Moka et à Djedda [97] et amplifiait cette forte demande d'argent européen en mer Rouge. En Égypte le para, bien que fortement dévalué, était plus abondant qu'au siècle précédent. Dans notre échantillon d'inventaires après décès des années 1644-1645, il comptait pour un quart en valeur des avoirs, pour seulement 15% dans les inventaires de 1562 et 1577. Les monnaies d'argent locales contribuaient donc elles aussi à assurer la domination du métal argent dans le système monétaire du milieu du XVII[e] siècle. Les monnaies d'or par contre étaient en très forte régression. Elles ne constituaient plus que 36,25% du total du numéraire dans notre échantillon. À côté du dinar ottoman, des ducats de Hongrie et de Venise continuaient à circuler au Caire [98]. Mais certains secteurs résistaient encore au flot des espèces d'argent et restaient fidèles au dinar. C'était le cas notamment des chameliers bédouins qui, entre le Hedjaz et Le Caire, assuraient le trafic caravanier. Début août 1643, Sālim b. ʿAlī al-Ǧammāl réclamait à Ḥaǧǧ ʿAlī b. Maḥfūz trente dinars pour avoir acheminé trois charges de café vers l'Égypte depuis La Mecque [99].

[93] Şevket Pamuk, «In the Absence of Domestic Curency: Debased European Coinage in the Seventeenth Ottoman Empire», *The Journal of Economic History*, vol. 57, n° 2, June 1997.

[94] C.G Brouwer, A.Kaplanian, *Al-Yaman fī awā'il al-qarn al-sābiʿ ʿašar/Early Seventeenth Century Yemen*, Amsterdam, 1989, p. 99 et Glamann, *Dutch-Asiatic trade (1620-1740)*, p. 189.

[95] C.G Brouwer, A.Kaplanian, *Al-Yaman*, p. 54-59.

[96] Bāb ʿAlī 121, 1019, 233 du 8 šawwāl 1053 / 20 décembre 1643.

[97] Ashin Das Gupta, *Indian Merchants*, p. 3-5.

[98] Georges Chr. von Neitzschitz, *Voyage en Égypte, Voyageurs* 13, Le Caire, 1974, p. 331-332.

[99] Bāb ʿAlī 121, 490, 116 du 15 ǧumādā l-ūlā 1053 / 1[er] août 1643.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'histoire monétaire de l'Égypte et des pays riverains de la mer Rouge partage indéniablement un certain nombre de traits en commun avec celle des autres parties de l'Empire ottoman. Les monnaies d'or frappées au Caire, à Zabid, à Hudayda ou à Sanaa répondaient aux normes impériales du dinar d'Istanbul, lui-même dérivé du ducat de Venise. Alimentés par des arrivées d'or à partir de l'Éthiopie, de l'Afrique orientale ou du Soudan, les Hôtels de la Monnaie d'Égypte et du Yémen purent frapper des *sultanins* en nombre, à la fois pour alimenter le commerce régional, solder le déficit avec l'Inde et l'Extrême-Orient et remettre annuellement un tribut important au sultan d'Istanbul. Jusqu'à l'extrême fin du XVI[e] siècle, les monnaies d'or restèrent dominantes aussi bien dans la vallée du Nil que sur les bords de la mer Rouge. Pour les monnaies d'argent, il en était tout autrement. Les Ottomans durent concéder le maintien du *médin* mamelouk au Caire. Sous le nom de para, il connut une large diffusion bien au-delà de l'Égypte. Il ne suivit pas entièrement les fluctuations de l'*aktche* ottoman. Il échappa sans doute à la sévère dévaluation des années 1584-1586. Au Yémen par contre, pays aux traditions monétaires moins solides, on frappa des *aktche* à Zabid, Sanaa et Hudayda. Dès la fin des années 1540, leur teneur en argent, pour des raisons locales sans doute, s'était fortement dégradée, entraînant de graves troubles monétaires, précurseurs en quelque sorte de ceux qu'allait connaître l'Empire une quarantaine d'années plus tard. La zone Égypte-mer Rouge se singularisa aussi par rapport aux monnaies européennes. Au Caire, les espèces d'argent européennes ne circulèrent comme moyen de paiement qu'à partir des toutes dernières années du XVI[e] siècle. Elles ne pénétrèrent en mer Rouge que quelques années plus tard encore, puis dominèrent rapidement l'ensemble du système monétaire. L'Égypte comme la zone riveraine de la mer Rouge connurent donc un décalage par rapport à l'évolution monétaire générale du restant de l'Empire. L'intégration dans l'Empire au moment de la conquête n'avait pas eu raison des particularités locales. Les liens étroits de l'ensemble Égypte-mer Rouge avec diverses zones africaines productrices d'or donnèrent à ce métal une place particulière. Celle-ci était encore accentuée par les relations commerciales privilégiées de la zone avec l'Inde du Sud. La pénétration des monnaies européennes en Égypte, puis leur écoulement par la mer Rouge en direction de l'Inde marquaient peut-être paradoxalement une plus grande intégration économique à la fois dans l'Empire ottoman et dans une économie-monde en train de se mettre en place.

AnIsl 33 (1999), p. 263-281 Michel Tuchscherer
Quelques réflexions sur les monnaies et la circulation monétaire en Égypte et en mer Rouge au XVIe et au début du XVIIe siècle.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net